

GUIDE DES DIRIGEANTS
DE LA PRÊTRISE
ET DES AUXILIAIRES

GUIDE DES DIRIGEANTS
DE LA PRÊTRISE
ET DES AUXILIAIRES

Publié par
l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours

Table des matières

Introduction	1
Prêtrise	4
Auxiliaires	11
Programme d'étude et perfectionnement pédagogique	15
Diriger	17
Où se procurer la documentation de l'Église et des renseignements sur la généalogie	22

Distribution

Le *Guide des dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires* est destiné aux dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires qui sont nouveaux dans l'Église ou en ont une connaissance limitée. Il sera également utile aux dirigeants des régions où l'Église est mieux implantée. Il explique les principes et les pratiques qui pourront aider les dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires à remplir leurs appels.

© 1980, 1994, 2001 par Intellectual Reserve, Inc.

Tous droits réservés

Printed in Germany

Approbation de l'anglais: 3/01

Approbation de la traduction: 3/01

Traduction de *Priesthood and Auxiliary Leaders' Guidebook*

31178 140

French

Introduction

Ce guide a été conçu par l'Eglise pour aider les dirigeants de prêtrise et des auxiliaires à apprendre quelles sont les responsabilités inhérentes à leurs appels et comment les remplir. Tous les dirigeants ainsi que les autres membres de l'Eglise doivent contribuer à l'accomplissement de la mission de l'Eglise qui est d'inviter tous les hommes à aller au Christ et à être rendus parfaits en lui (voir Moroni 10:32). Pour accomplir cette mission, les dirigeants aident les membres à :

- Proclamer l'Évangile de Jésus-Christ à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple, en annonçant l'Évangile par le témoignage sous l'inspiration de l'Esprit.
- Perfectionner les saints, en aidant les nouveaux convertis à progresser dans l'Eglise en s'assurant qu'ils ont un ami, un appel et qu'ils sont nourris de la Parole de Dieu, en aidant tous les membres à recevoir les ordonnances et à contracter les alliances de l'Évangile, à s'efforcer de garder les commandements comme ils l'ont promis, à servir leur prochain, à prendre soin des pauvres et des nécessiteux et à se lier d'amitié entre eux pour édifier la communauté des saints.
- Racheter les morts en identifiant leurs ancêtres décédés et en accomplissant pour eux les ordonnances du temple en remontant le plus loin possible, afin de préparer l'exaltation de la famille.

Proclamer l'Évangile



Le Seigneur a demandé aux membres de l'Eglise de faire connaître l'Évangile. Les dirigeants doivent montrer l'exemple et doivent inciter et inspirer les autres membres à le faire. Voici quelques manières de proclamer l'Évangile :

- Donner l'exemple en menant une vie conforme aux principes de l'Évangile.
- Parler aux amis et aux membres de la famille de l'Évangile et des bénédictions qu'il apporte.
- Aider les missionnaires de district et à plein temps.
- Planifier des activités et des réunions pour présenter l'Évangile aux gens.

Une autre manière de proclamer l'Évangile consiste à aider les membres à se préparer à remplir une mission à plein temps. Les dirigeants peuvent aider les jeunes à se préparer à servir, inciter les parents à préparer leurs enfants à faire

une mission et inciter les couples retraités à partir en mission. Ils peuvent aussi recommander aux membres d'épargner afin de financer leur mission et de soutenir financièrement des missionnaires.

Sous la direction du président de branche, le dirigeant de mission de branche (quand il y en a un) coordonne l'œuvre missionnaire dans la branche.

Perfectionner les saints

Perfectionner les saints, c'est inciter et aider chaque membre à vivre l'Évangile quotidiennement, afin de se préparer à l'exaltation. Le perfectionnement des saints comporte une dimension à la fois spirituelle et temporelle.

Préparation spirituelle



Les dirigeants doivent rechercher continuellement l'inspiration par la prière, afin de savoir comment aider les membres à se renforcer spirituellement. Les dirigeants aident les membres à se préparer spirituellement en leur enseignant l'Évangile et en les invitant à le vivre. Ils incitent les membres à se rap-

procher du Seigneur par la prière, le jeûne, en prenant la Sainte-Cène et en étudiant les Écritures et les enseignements des prophètes modernes. Ils donnent des occasions de servir, s'assurent que les réunions de l'Église sont édifiantes et montrent leur amour en servant chaque membre.

L'œuvre du perfectionnement des saints doit se concentrer sur les personnes et sur les familles. L'Église doit affermir et soutenir la famille et le foyer. Le foyer est l'endroit le plus important pour enseigner l'Évangile et l'art de diriger. Les dirigeants doivent inciter les membres de la famille à s'aimer, à se servir mutuellement et doivent aussi souligner que les parents ont la responsabilité d'enseigner l'Évangile à leurs enfants et de tenir régulièrement la soirée familiale.

Tous les membres de l'Église doivent se préparer à recevoir les bénédictions du temple. Les responsabilités des membres en ce domaine sont exposées dans le *Guide de la famille* (31180 140). Les dirigeants doivent aider les membres à se préparer à recevoir les bénédictions du temple en les instruisant sur ce sujet. Ils doivent les inciter à vivre dignement pour mériter et toujours détenir une recommandation à l'usage du temple en cours de validité, à recevoir leur dotation et l'ordonnance du scellement quand c'est possible. Par personne digne on entend quelqu'un qui a fait des alliances avec le Seigneur, comme celle

du baptême, et qui s'efforce diligemment de les respecter.

Préparation matérielle et temporelle

Les dirigeants enseignent aux membres à se préparer à répondre à leurs besoins matériels et temporels en leur montrant comment être autonomes et comment se préparer à l'imprévu. Les dirigeants enseignent aux membres à suivre la loi de la dîme et du jeûne, leur recommandent de vivre dans les limites de leurs moyens, et appellent des instructeurs au foyer et des sœurs visiteuses pour veiller sur eux et les aider.

Les dirigeants recherchent les pauvres et les nécessiteux de la branche, aident à prendre soin d'eux et enseignent aux membres de la branche à en faire autant.

Pour plus de renseignements sur la manière dont les membres peuvent subvenir à leurs besoins matériels, voir le *Guide de la famille*.

Ordonnances du temple et généalogie



En plus de recevoir leurs ordonnances du temple, les membres participent au rachat des morts en recherchant leurs ancêtres et en accomplissant les ordonnances du temple pour eux. Ils doivent concentrer leurs efforts tout d'abord sur leurs quatre premières générations d'ancêtres. Les dirigeants aident les membres en leur enseignant les points de doctrine relatifs à la rédemption des morts et les encouragent à envoyer des noms au temple, à accomplir, quand cela est possible, les ordonnances du temple pour leur ancêtres et d'autres personnes décédées.

Prêtrise



La prêtrise est le pouvoir et l'autorité de Dieu. Par elle, il accomplit son œuvre et sa gloire qui est de «réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme» (Moïse 1:39). Jésus-Christ permet aux hommes dignes de l'Eglise de détenir sa prêtrise. Quand ils sont ordonnés à la prêtrise, ils ont l'autorité d'accomplir l'œuvre du Seigneur c'est-à-dire de prêcher l'Évangile, d'accomplir les ordonnances de la prêtrise et de servir, selon leurs appels, dans le royaume de Dieu sur la terre.

«Il y a, dans l'Eglise, deux prêtrises, celle de Melchisédek et celle d'Aaron» (D&A 107:1). Des messagers célestes ont rétabli l'autorité de la prêtrise sur la

terre, par l'intermédiaire de Joseph Smith, le prophète.

La Prêtrise de Melchisédek

La Prêtrise de Melchisédek est la prêtrise supérieure. Elle tire son nom d'un grand-prêtre qui vivait à l'époque d'Abraham (voir D&A 107:2-5). Les frères qui détiennent cette prêtrise ont le pouvoir et l'autorité de diriger l'Eglise et de diriger la proclamation de l'Évangile. Ils peuvent être appelés à présider des missions, des districts, des branches ou des collègues.

Avant qu'un homme soit ordonné à un office de la Prêtrise de Melchisédek, celle-ci doit tout d'abord lui être conférée. Ensuite, il est ordonné à un office

dans cette prêtrise. Ces offices sont ceux d'ancien, de grand-prêtre, de patriarche, de soixante-dix et d'apôtre. Les dirigeants de la prêtrise de mission ou de district organisent les frères détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek en collèges d'anciens dans la mission ou le district. Chaque collège d'anciens est dirigé par un président qui enseigne leurs devoirs aux membres du collège et les encourage à la fraternité. Tous les frères d'une branche qui détiennent la Prêtrise de Melchisédek appartiennent au collège des anciens.

Ancien et présidence du collège des anciens

Les anciens ont le devoir d'enseigner, d'exposer, de baptiser et de veiller sur l'Eglise. En plus de l'autorité et des responsabilités des offices de la Prêtrise d'Aaron, les anciens peuvent conférer le don du Saint-Esprit, bénir les malades et effectuer d'autres ordonnances (voir « Ordonnances et bénédictions de la prêtrise » dans le *Guide de la Famille*). Quand ils en ont reçu l'autorisation de leurs dirigeants de la prêtrise, les anciens peuvent présider les réunions de l'Eglise lorsqu'il n'y a pas de grand-prêtre autorisé (voir D&A 20:42-45; 107:11).

Lorsqu'il y a des hommes dignes qui détiennent la Prêtrise de Melchisédek dans une branche, la présidence de mission ou de district peut, sous l'inspiration de l'Esprit, y organiser un collège d'anciens, en appelant et en mettant à

part un président parmi les membres du collège. Quand le nombre d'anciens augmente dans la branche, la présidence de mission peut appeler et mettre à part deux conseillers du président du collège. Chaque collège peut avoir jusqu'à 96 anciens. Le collège donne l'exemple, aide et guide les pères et les autres membres du collège.

Le président du collège des anciens sert sous la direction du président de district ou du président de mission et doit lui faire rapport. Le président du collège travaille également sous la direction du président de branche en participant au comité exécutif de la prêtrise et au conseil de branche. Le président de collège dirige les membres du collège et leur montre l'exemple. Il travaille en coopération avec le président de branche pour organiser et faire fonctionner l'enseignement au foyer afin de s'assurer que l'Eglise reste en contact effectif avec tous les membres de la branche.

Le président du collège enseigne l'Evangile et les devoirs de la Prêtrise de Melchisédek aux membres du collège (voir D&A 107:89). Il les incite à servir avec joie et humilité, et tout particulièrement en tant que maris et pères. Il les instruit sur la manière d'effectuer les ordonnances de la prêtrise et planifie des projets de service et des activités qui aideront les membres et établiront la fraternité au sein du collège. Il est responsable du bien-être spirituel et matériel des membres du collège.

Le président du collège des anciens organise l'enseignement au foyer parmi les détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek et les adultes (19 ans et plus) détenteurs de la Prêtrise d'Aaron. Avec l'approbation du président de branche, il intègre à l'enseignement au foyer les jeunes gens qui sont instructeurs et prêtres dans la Prêtrise d'Aaron. Les équipes de deux instructeurs au foyer sont constituées au cours d'entrevues privées. Avec l'accord du président de branche, le président du collège des anciens peut demander à la femme d'un détenteur de la Prêtrise de Melchisédek d'accompagner son mari au cours de visites où la présence d'un couple est particulièrement nécessaire.

Le président du collège des anciens instruit les membres du collège des buts de l'enseignement au foyer (voir pages 6-7) et les inspire pour qu'ils atteignent ces buts. Un membre de la présidence du collège reçoit des instructeurs au foyer un rapport de leurs visites et des besoins des membres au cours d'entrevues régulières.

Le président du collège des anciens supervise l'enseignement au foyer et informe d'une manière permanente le président de branche quant à l'enseignement au foyer et aux besoins et difficultés des membres recueillis au cours des visites d'enseignement au foyer.

Le président du collège incite les membres de son collège à participer aux réunions et aux activités de l'Église et à

servir. Il aide les hommes qui n'ont pas la prêtrise et les adultes détenteurs de la Prêtrise d'Aaron à se préparer pour recevoir la Prêtrise de Melchisédek et les ordonnances du temple. Les instructeurs au foyer participent à ces efforts, mais souvent le président doit intervenir personnellement auprès des membres de son collège.

Grand-prêtre, patriarche, soixante-dix et apôtre

Pour plus de renseignements sur les offices de grand-prêtre, de patriarche, de soixante-dix et d'apôtre, voir *Les Principes de l'Évangile*, chapitre 14.

Enseignement au foyer



Les instructeurs au foyer sont des détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek et sont appelés pour aider les dirigeants de la prêtrise à veiller sur les membres de la branche et à les fortifier. Les détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek et de la Prêtrise d'Aaron à l'exception des diacres sont instructeurs au foyer.

Les instructeurs au foyer doivent rendre visite régulièrement aux membres, leur

témoigner de l'amour, leur enseigner l'Évangile et les inviter à aller au Christ. Les instructeurs au foyer doivent inciter les pères à prier et à prendre soin de leur famille. Les instructeurs au foyer assistent les membres frappés par la maladie, par un décès, la solitude, le chômage ou ayant tout autre besoin particulier (voir D&A 20:51, 53, 59).

Les instructeurs au foyer représentent le Seigneur, le président de branche et le président de collège, lorsqu'ils rendent visite aux familles qui leur sont confiées. Ils découvrent les intérêts et les besoins des membres de la famille et leur témoignent un intérêt véritable. Sous l'inspiration de l'Esprit, les instructeurs au foyer s'efforcent d'enseigner l'Évangile, de développer et de fortifier la foi des personnes et des familles auxquelles ils rendent visite. Si possible, chaque instructeur au foyer doit avoir un compagnon.

Les instructeurs au foyer :

- Gardent un contact étroit avec chaque personne qui leur est confiée.
- Reconnassent le père comme chef de famille (ou la mère ou le membre seul lorsqu'il n'y a pas de père au foyer) et l'aident à guider sa famille dans sa progression vers l'immortalité et la vie éternelle.
- Aident les membres à avoir foi en Jésus-Christ en donnant un message tiré des Écritures ou des enseignements des prophètes actuels contenus

dans les *Messages de la Première Présidence* ou *Le Liahona*.

- Prient avec les personnes à qui ils rendent visite, et leur donnent des bénédictions.
- Informent la famille des réunions et des activités du collège et de la branche, des projets spéciaux, et l'aident à y participer.
- Font rapport au président du collège (ou au président de branche, si celle-ci n'a pas de collège des anciens) de la progression des membres.
- Incitent et aident les membres de la famille à recevoir toutes les ordonnances de l'Évangile et à respecter les alliances qui y sont associées.
- Incitent les membres à participer à l'œuvre missionnaire, à faire leur généalogie et à aller au temple.

Ordonnances et bénédictions

Les ordonnances de la prêtrise sont des actes sacrés révélés par le Seigneur et accomplis par l'autorité de la prêtrise. Les bénédictions de la prêtrise sont données dans le but de guérir, de reconforter et d'encourager. Entre autres ordonnances de la prêtrise, il y a le baptême, la bénédiction et la distribution de la Sainte-Cène. Certaines peuvent être accomplies par des détenteurs de la Prêtrise d'Aaron, mais la plupart le sont par des détenteurs de la Prêtrise de Melchisédek (voir « Prêtrise d'Aaron » dans ce guide et dans le *Guide de la Famille*).

Les présidents de branche et de collèges doivent apprendre aux frères comment accomplir ces ordonnances. Ces dirigeants doivent aider les pères à se préparer et à être dignes d'accomplir ces ordonnances pour les membres de leur famille. Les frères qui accomplissent les ordonnances et donnent des bénédictions doivent se préparer en vivant les principes de l'Évangile et en faisant le nécessaire pour être guidés par le Saint-Esprit. Chaque ordonnance et chaque bénédiction doit être accomplie d'une manière digne. Chaque ordonnance doit être accomplie :

1. Au nom de Jésus-Christ.
2. Par l'autorité de la Prêtrise.
3. Suivant toute procédure appropriée telles qu'en employant des expressions prescrites ou de l'huile consacrée.
4. Avec l'autorisation du dirigeant de la prêtrise qui détient les clés appropriées, si nécessaire. *Les ordonnances qui nécessitent une autorisation du dirigeant de la prêtrise sont : attribution d'un nom à un enfant, baptême et confirmation, don de la prêtrise et ordination à un office de la prêtrise, bénédiction et distribution de la Sainte-Cène et consécration des tombes.*

Pour plus de renseignements sur des ordonnances et des bénédictions particulières, voir le *Guide de la Famille*.

Prêtrise d'Aaron



La Prêtrise d'Aaron est « une annexe de la prêtrise supérieure ou Prêtrise de Melchisédek » (D&A 107:14). Elle porte le nom d'Aaron, frère de Moïse, parce qu'elle lui a été conférée ainsi qu'à sa postérité. Les frères qui détiennent la Prêtrise d'Aaron ont l'autorité d'administrer certaines ordonnances. Les prêtres peuvent baptiser, bénir la Sainte-Cène et ordonner des prêtres, des instructeurs et des diacres. Les prêtres et les instructeurs peuvent préparer la Sainte-Cène. Les prêtres, les instructeurs et les diacres peuvent distribuer la Sainte-Cène (voir D&A 107:13–14, 20).

Quand la Prêtrise d'Aaron est conférée à un homme, il est ordonné à un office dans cette prêtrise. Ces offices sont ceux de diacre, d'instructeur et de prêtre. Selon les directives de l'Esprit et suivant le nombre de détenteurs, le président de branche qui est président de la Prêtrise d'Aaron dans sa branche organise les frères détenteurs du même office en collèges de diacres (12–13 ans), d'instruc-

teurs (14–15 ans) et de prêtres (16–18 ans).

Le président de branche, détenteur des clés de présidence de la Prêtrise d'Aaron est président de la Prêtrise d'Aaron de sa branche. Il est président du collège des prêtres et peut appeler deux prêtres dignes à être ses assistants au collège des prêtres. Il peut appeler un instructeur et un diacre dignes à être présidents du collège des instructeurs et du collège des diacres. L'un de ses conseillers ou lui peuvent appeler deux conseillers aux présidents du collège des instructeurs et des diacres pour compléter la présidence de ces collèges. Lorsque les collèges ont un nombre suffisant de jeunes gens, un membre de la présidence de branche peut appeler un jeune homme de chaque collège comme secrétaire du collège. Le président de branche met à part ces assistants au collège des prêtres et les présidents des collèges d'instructeurs et de diacres. Un membre de la présidence de branche met à part les conseillers et les secrétaires des présidences de collège.

Après les exercices préliminaires de la réunion de la prêtrise, la Prêtrise d'Aaron se réunit indépendamment de la Prêtrise de Melchisédek sous la direction du président de branche.

Lorsqu'il organise les collèges de la Prêtrise d'Aaron, le président de branche appelle et met à part, sous l'inspiration de l'Esprit, un détenteur de la Prêtrise de Melchisédek ou un prêtre

dans la Prêtrise d'Aaron comme président des Jeunes Gens. Le président des Jeunes Gens travaille avec la présidence de branche et les présidences des collèges de la Prêtrise d'Aaron à renforcer la foi en Jésus-Christ de tous les membres des collèges, à accroître leur compréhension des principes de l'Évangile rétabli et à les engager à vivre en harmonie avec ces principes.

Les buts de la Prêtrise d'Aaron sont d'aider tous les frères qui ont été ordonnés à cette prêtrise à :

- Se convertir à l'Évangile de Jésus-Christ et à vivre conformément à ses enseignements.
- Servir avec foi dans les appels de la prêtrise et à remplir les responsabilités de chaque office de la prêtrise.
- Rendre vraiment service.
- Se préparer, en vivant dignement, à recevoir la Prêtrise de Melchisédek et les ordonnances du temple.
- Se préparer à faire une mission à plein temps.
- Faire les meilleures études possibles et se préparer à être un mari et un père digne.
- Accorder aux femmes, aux filles et aux enfants le respect qui leur est dû.

Le président de branche, en collaboration avec les présidences des collèges de la Prêtrise d'Aaron, planifie les réunions de collège, les projets de service et les

activités qui aideront à atteindre ces buts. Les activités doivent fournir un cadre sain dans lequel les jeunes gens pourront se faire des amis, rendre service et développer leurs talents au contact d'autres personnes qui partagent leurs croyances et leurs principes.

Les présidences de collège de la Prêtrise d'Aaron et les présidences de classe des Jeunes Filles, en coopération avec les dirigeants de la Prêtrise d'Aaron et des Jeunes Filles, préparent des activités conjointes supervisées par le président de branche. Ces activités conjointes sont appelées activités d'échange.

Diacre

Un jeune homme digne qui a été baptisé et confirmé peut être ordonné diacre à partir de douze ans. On demande généralement aux diacres de distribuer la Sainte-Cène, d'entretenir les bâtiments et les jardins de l'Eglise, d'aider à s'occuper des nécessiteux et d'accomplir des tâches spéciales telles que la collecte des offrandes de jeûne.

Le collège des diacres peut comprendre jusqu'à douze diacres (voir D&A 107:85).

Instructeurs

Un jeune homme digne peut être ordonné instructeur à partir de quatorze ans. En plus de toute l'autorité et des responsabilités des diacres, les instructeurs préparent la Sainte-Cène et sont instructeurs au foyer.

Le collège des instructeurs peut comporter jusqu'à vingt-quatre instructeurs (voir D&A 107:86).

Prêtre

Les frères qui en sont dignes peuvent être ordonnés prêtres à partir de seize ans. En règle générale, les hommes récemment convertis, sont ordonnés à l'office de prêtre, en attendant d'avoir acquis suffisamment d'expérience pour être ordonnés anciens.

En plus de toute l'autorité et de toutes les responsabilités des diacres et des instructeurs, un prêtre peut baptiser, administrer la Sainte-Cène et diriger des réunions quand aucun détenteur de la Prêtrise de Melchisédek n'est présent (voir D&A 20:46–51).

Le collège des prêtres peut comporter jusqu'à quarante-huit prêtres (voir D&A 107:87–88).

Auxiliaires



Dans une branche, l'organisation de la prêtrise vient en premier. Selon l'accroissement en nombre des membres, des dirigeants et de la place disponible, le président de branche organise les auxiliaires de la prêtrise selon les besoins qu'il détermine. Ces auxiliaires sont: la Société de Secours, les Jeunes Gens, les Jeunes Filles, la Primaire et l'Ecole du Dimanche.

Tant que la branche n'a pas suffisamment de femmes, de jeunes filles et d'enfants pour être répartis en différentes auxiliaires, ces personnes se réunissent sous la direction de la présidente de la Société de Secours pour être instruites.

Société de secours

la Société de Secours soutient les dirigeants de la prêtrise en incitant les sœurs adultes (18 ans et plus) à édifier la foi au Seigneur Jésus-Christ. La Société de Secours aide les femmes et leur famille à aller au Christ et à mener une vie digne afin d'être guidées par le Saint-Esprit. Les sœurs de la Société de Secours enseignent et apprennent la doctrine de l'Évangile, rendent des services compatissants, développent les arts ménagers, fortifient les liens familiaux, servent et soutiennent chaque sœur.

Quand une branche comporte au moins deux sœurs adultes, le président de branche peut organiser la Société de

Secours. Sous la direction du président de branche, la présidente de la Société de Secours :

- Dirige ou enseigne la classe des femmes adultes (18 ans et plus) le dimanche pendant que les hommes et les Jeunes Gens tiennent leur réunion de la prêtrise.
- Avise le président de branche des besoins et des activités des femmes, des jeunes filles et des enfants.
- Aide le président de branche à identifier les personnes dans le besoin et à en prendre soin.

Jeunes Gens

Voir « Prêtrise d'Aaron » aux pages 8–10 de ce guide.

Jeunes Filles



La présidence de branche a essentiellement les mêmes responsabilités pour les jeunes filles de 12 à 18 ans que pour les jeunes gens du même âge.

L'organisation des Jeunes Filles aide les filles de 12 à 17 ans à se convertir à

l'Évangile de Jésus-Christ, à honorer leurs parents, à se préparer à contracter les ordonnances sacrées du temple et à les respecter, à devenir des épouses et des mères dignes et à rendre service. L'Évangile est enseigné aux Jeunes Filles au cours des réunions du dimanche et des activités en semaine.

Les jeunes filles de 12 à 17 ans se réunissent en dehors de la Société de Secours lorsque le président de branche détermine qu'elles sont assez nombreuses dans son unité. Ils les organisent en classes : Abeilles (12–13 ans), Eglantines (14–15 ans) et Lauréoles (16–17 ans). Il peut appeler et mettre à part une jeune fille digne comme présidente pour chacune des classes. Un membre de la présidence de branche peut appeler et mettre à part deux jeunes filles comme conseillères de chaque présidente et une secrétaire de classe lorsqu'il y a suffisamment de jeunes filles dans la classe.

Sous la direction du président de branche, la présidence (composée d'adultes) des Jeunes Filles travaille en coopération avec la présidence de branche et les présidences de classe des Jeunes Filles pour fortifier la foi en Jésus-Christ de chaque jeune fille, pour accroître sa compréhension des principes de l'Évangile rétabli et son engagement à vivre en harmonie avec ces principes. Les classes de l'Évangile du dimanche et les activités saines en semaine peuvent aider à l'accomplissement de ces buts.

Les présidences de classe des Jeunes Filles et les présidences de collège de la Prêtrise d'Aaron, en coopération avec les dirigeants adultes des Jeunes Filles et de la Prêtrise d'Aaron et sous la supervision du président de branche, peuvent planifier des activités conjointes des Jeunes Filles et de la Prêtrise d'Aaron. Elles sont appelées activités d'échange.

Primaire



La Primaire enseigne aux enfants de 3 à 11 ans l'Évangile de Jésus-Christ et leur apprend à le vivre. A la Primaire, les enfants doivent se sentir les bienvenus et ressentir l'amour du Sauveur et les joies que l'Évangile apporte.

Le thème de la Primaire est: «Tous tes fils seront disciples du Seigneur, et grande sera la prospérité de tes fils» (3 Néph. 22:13). La Primaire aide les dirigeants de la prêtrise à accomplir la mission de l'Église en incitant les enfants à étudier les Écritures, à prier et à suivre l'exemple du Sauveur. Les objectifs de la Primaire sont les suivants:

- Enseigner aux enfants qu'ils sont enfants de Dieu et que notre Père céleste et Jésus-Christ les aiment.
- Aider les enfants à aimer notre Père céleste et Jésus-Christ.
- Aider les enfants à se préparer au baptême, à recevoir le Saint-Esprit et à respecter les alliances et les promesses du baptême.
- Aider les enfants à mieux comprendre le plan de l'Évangile et leur donner des occasions de vivre selon les principes de l'Évangile.
- Aider les garçons à se préparer à recevoir la prêtrise et à être dignes d'utiliser ce pouvoir pour bénir et servir les autres.
- Aider les fillettes à se préparer à être des jeunes filles justes, à comprendre les bénédictions de la prêtrise et du temple, et à servir autrui.

Les dirigeants et les instructeurs de la prêtrise et de la Primaire aident les parents à enseigner l'Évangile de Jésus-Christ à leurs enfants en cherchant à être guidés par l'Esprit. Chaque enfant de la Primaire a besoin d'être aimé par des instructeurs et des dirigeants qui se soucient de lui, particulièrement s'il vient d'un foyer où ils n'ont pas de soutien pour vivre l'Évangile.

Lorsque le nombre d'enfants est suffisant, ils se réunissent séparément des frères et des jeunes filles afin d'être instruits dans des classes et à la période

d'échange qui se tiennent pendant les réunions de l'Ecole du dimanche, de la Société de Secours et des Jeunes Filles. Les branches peuvent organiser des activités occasionnelles pour les enfants en âge de la Primaire un jour autre que le dimanche. On pourra obtenir d'autres renseignements à propos de la période d'échange et des activités en semaine des dirigeants de la prêtrise.

Ecole du dimanche

L'Ecole du dimanche aide les membres et les amis de l'Eglise de douze ans et plus à apprendre l'Evangile de Jésus-Christ et à vivre selon les principes de l'Evangile, en apportant une édification spirituelle et un enseignement au cours de réunions dominicales. Les instruc-

teurs de l'Ecole du dimanche incitent les membres à :

- Etudier les Ecritures.
- Obéir aux commandements.
- Recevoir les ordonnances essentielles de l'Evangile et à garder les alliances qui leur sont associées.

La présidence de l'Ecole du Dimanche supervise l'Ecole du Dimanche. Le président recommande les instructeurs potentiels au président de branche. La présidence de branche appelle et met à part les instructeurs qui enseigneront les classes de l'Ecole du Dimanche. Les jeunes et les adultes se réunissent ensemble quand ils sont peu nombreux, mais lorsque le nombre le justifie, ils se réunissent en classes séparées.



Programme d'étude et perfectionnement pédagogique



Programme d'étude

L'Eglise fournit aux collègues de la prêtrise et aux auxiliaires la documentation nécessaire pour mener à bien le programme. La présidence de l'interrégion donne les instructions concernant l'utilisation de la documentation à utiliser chaque année. Les instructions sont fournies avec l'envoi annuel de ces documents par le centre de distribution ou les services administratifs de l'Eglise. La publication *Instructions sur le programme d'étude pour les dirigeants de la Prêtrise et des auxiliaires* (36363 140) est disponible auprès des dirigeants de la

prêtrise et contient un aperçu du programme d'étude de l'Eglise. On recommande aux dirigeants et aux instructeurs de n'utiliser que les instructions approuvées de l'Eglise et d'éviter l'utilisation de documentation du commerce.

Les Messages de la Première Présidence, *les Messages des sœurs visiteuses* et les articles du *Liahona* fournissent la matière pour mettre à jour et enrichir les leçons se trouvant dans les manuels. Ces documents sont disponibles sous forme de manuels imprimés ou de fichiers électroniques sur le site Internet officiel de l'Eglise: www.lds.org.

Lorsque *Le Liahona* existe, chaque famille de la branche devrait s'y abonner.

Perfectionnement pédagogique

Les parents, les dirigeants et les instructeurs ont la responsabilité sacrée d'enseigner l'Évangile de Jésus-Christ. Grâce à leurs efforts, d'autres personnes peuvent apprendre à mettre en pratique les vérités de l'Évangile dans leur vie de tous les jours. Le Seigneur a dit: «Et je vous donne le commandement de vous

enseigner les uns aux autres la doctrine du royaume. Enseignez diligemment, et ma grâce vous accompagnera» (D&A 88:77-78).

La présidence de branche est responsable de la qualité de l'enseignement dans la branche. Lorsque la branche est suffisamment étoffée, la présidence appelle un frère ou une sœur à servir de coordinateur du perfectionnement pédagogique de la branche.

Pour plus de renseignements sur l'enseignement et le perfectionnement pédagogique, voir le *Guide de l'Enseignement*.





L'exemple du Sauveur

Notre Sauveur Jésus-Christ a montré l'exemple parfait que les membres doivent suivre en tant que dirigeants de leur famille et dans l'Eglise. Il aimait son Père ainsi que les gens qu'il servait. Il a vécu pour servir autrui, élevant les opprimés et redonnant espoir aux découragés.

Jésus comprenait son appel et le remplissait avec diligence et dans la prière. Il a toujours fait la volonté de son Père et a attribué toute la gloire à son Père, ne cherchant rien pour lui. Il a tout sacrifié pour le genre humain en donnant sa vie sur la croix et en expiant pour les péchés de tous.

Si les dirigeants suivent l'exemple du Sauveur, il accroîtra leur aptitude à réaliser son œuvre. Il les inspirera et ainsi, ils sauront ce qu'ils doivent dire et faire (voir D&A 100:6). Les dirigeants deviendront véritablement ses serviteurs pour l'édification du royaume de Dieu. Ils étudieront les Ecritures, apprendront la doctrine et les principes de l'Évangile et s'efforceront de les enseigner aux personnes qu'ils servent.

Traits de caractère des dirigeants

La foi

Au cours de son ministère terrestre, le Sauveur a incité ses disciples à exercer leur foi (voir Matthieu 17:14–21; Luc

8:22–25). Les dirigeants de l’Eglise doivent avoir la foi que Jésus-Christ est notre Sauveur et notre Rédempteur. Cette foi se développe grâce à la prière, à l’étude des Ecritures, à l’obéissance et au repentir. Si nous nourrissons la graine de la foi, elle grandira en nous et portera du fruit qui est extrêmement précieux et doux (voir Alma 32:42).

L’amour du prochain

Le Sauveur a dit : « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l’amour les uns pour les autres » (Jean 13:34–35). Les dirigeants doivent aimer les personnes dont le Seigneur leur a confié la responsabilité. Si les dirigeants aiment les gens, ils les serviront, les instruiront et les aideront à oeuvrer à leur salut.

Dans le monde, on considère rarement les dirigeants comme des serviteurs. Mais le Seigneur a enseigné, par le précepte et par l’exemple, que les dirigeants doivent servir les gens qu’ils dirigent. Il a dit aux Douze : « Quiconque veut être le premier parmi vous, qu’il soit votre esclave » (Matthieu 20:27). Lorsque nous servons les autres, c’est le Seigneur que nous servons (voir Matthieu 25:31–40 ; Mosiah 2:17).

L’obéissance

Jésus-Christ a donné l’exemple parfait de l’obéissance et de la soumission à la volonté de notre Père céleste (voir Matthieu 26:39 ; Jean 5:30). Les dirigeants doivent obéir aux commandements du Seigneur, afin de pouvoir montrer l’exemple aux autres et être dignes d’être guidés par le Saint-Esprit. Obéir c’est montrer de l’amour pour le Seigneur (voir Jean 14:15).

Les commandements du Seigneur sont révélés dans les Ecritures, par l’intermédiaire des dirigeants de l’Eglise et par les murmures du Saint-Esprit. Si les dirigeants obéissent à ces commandements, le Seigneur les aidera à remplir leurs appels.

L’union

Dans sa magnifique prière sacerdotale, le Sauveur a prié pour que ceux qui croient en lui soient un, tout comme lui et son Père sont un (voir Jean 17:20–23). L’unité est essentielle au succès de chaque organisation de l’Eglise. Les présidents de la prêtrise et des auxiliaires ne doivent pas travailler sans l’aide de leurs conseillers. Les présidences peuvent accomplir bien plus si elles sont unies et oeuvrent ensemble.

Le sacrifice

Un jeune homme riche demanda au Seigneur ce qu’il devait faire pour hériter la vie éternelle. Le Seigneur lui dit : « Observe les commandements ». Le

jeune homme répondit qu'il avait observé toutes ces choses depuis sa jeunesse, puis demanda : « Que me manque-t-il encore ? » Jésus connaissant les pensées de son cœur lui dit de vendre tout ce qu'il possédait, de le donner aux pauvres et de le suivre. Mais le jeune homme « s'en alla tout triste ; car il avait de grands biens » (voir Matthieu 19:16–22).

Dans cette expérience, le Seigneur enseigne que les dirigeants doivent être prêts à tout sacrifier pour le suivre. Tout comme le jeune homme riche, il peut être demandé aux dirigeants de sacrifier tous leurs biens ou leur temps, leurs talents et même leurs projets personnels pour accomplir l'œuvre du Seigneur. Aux dirigeants qui font des sacrifices pour le Seigneur et son royaume, il promet de les bénir en toutes choses (voir Matthieu 19:29 ; D&A 97:8–9).

Tâches des dirigeants

Se fixer des buts

Les dirigeants apprennent qu'il est essentiel pour remplir leur appel de chercher, par la prière, à être guidés par le Seigneur pour faire ce qu'il attend d'eux. Se fixer des buts sous l'inspiration de l'Esprit les aidera à s'acquitter de la tâche que le Seigneur leur a donnée.

Quand il se fixe un but, le dirigeant doit planifier la manière de l'atteindre. Par exemple, si un président de district se fixe l'objectif d'augmenter l'assistance aux réunions de Sainte-Cène de son dis-

trict, il peut inclure dans son plan de demander aux présidents de branche d'inviter tous les membres à s'engager à venir aux réunions de Sainte-Cène.

Les dirigeants incitent les membres à se fixer et à atteindre des buts personnels. Les dirigeants peuvent proposer des buts aux membres, mais ceux-ci doivent se fixer leurs propres buts et faire des plans pour les atteindre.

Planifier et déléguer

Les étapes suivantes aideront les dirigeants de la prêtrise et des auxiliaires à mettre sur pied les réunions, les activités, les projets de service et les buts pour accomplir l'œuvre du Seigneur ; elles seront utiles aussi à l'intégration des nouveaux membres et à l'accueil des non-membres. Ces étapes aideront les dirigeants à organiser l'enseignement au foyer et les visites des sœurs de la Société de Secours et permettront aux dirigeants de la prêtrise d'appeler des membres à servir dans la branche.

1. Planifier et organiser. Les dirigeants planifient toutes les réunions, toutes les activités et fixent les buts pour que l'Évangile en soit toujours l'objectif. Lorsqu'ils planifient, les dirigeants demandent à d'autres personnes, et en particulier à leurs conseillers, leurs idées et leur aide.
2. Prier. Les dirigeants prient pour être guidés par les murmures de l'Esprit dans l'élaboration et la réalisation de leurs plans. Ils prient également pour

savoir qui ils doivent appeler à travailler.

3. Déléguer. Un bon dirigeant demande à d'autres personnes de l'aider parce qu'il sait qu'il ne peut ni ne doit tout faire tout seul. Il délègue afin que d'autres accroissent leurs capacités en ayant de l'expérience. Il leur explique ce qui est prévu. Puis il délègue des tâches particulières à chaque personne, lui expliquant les devoirs et les bénédictions qui y sont attachées.
4. Aider et soutenir. Après avoir planifié, prié et délégué, le dirigeant soutient ceux à qui il a donné des responsabilités. Il les informe de ce qu'ils doivent savoir et leur propose son aide, mais n'accomplit pas la tâche qu'il leur a assignée. Il exprime son amour et sa confiance et les encourage à avoir leurs propres idées et inspirations plutôt que d'insister pour que les choses soient faites à sa manière. Il ne modifie ni ne change la direction de ce qu'ils font qu'en cas de nécessité.
5. Assurer le suivi. Après avoir confié une tâche, le dirigeant demande régulièrement un rapport d'avancement du travail. Il peut le faire au cours d'une conversation informelle, pendant une réunion ou dans un entretien privé. Au cours de ce rapport, le dirigeant remercie la personne, la félicite sincèrement et l'encourage. Il peut aussi s'enquérir de la manière dont le travail pourrait être mieux fait.

6. Evaluer. Lorsque la tâche confiée est accomplie, le dirigeant l'évalue avec chaque personne responsable. Il exprime ses remerciements, discute du niveau d'accomplissement et peut donner d'autres tâches.

Préparer un ordre du jour

L'ordre du jour est le plan de la réunion. Il comprend les prières, les cantiques, les discours, les annonces, les affaires, les rapports de tâche, les nouvelles tâches et d'autres points importants. Un ordre du jour écrit permet au dirigeant de s'assurer que toutes les affaires importantes sont prises en compte et que le temps de la réunion est utilisé avec sagesse. Cela l'aide également à diriger la réunion avec ordre.

La personne qui préside ou qui a la responsabilité de la réunion prépare habituellement l'ordre du jour. Cette personne s'assure que tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement des buts de la réunion s'y trouve. Celui qui prépare l'ordre du jour détermine le temps imparti à chaque point. Si le temps est insuffisant pour aborder tous les points, on peut porter certains de ceux-ci à l'ordre du jour de la réunion suivante.

Diriger les réunions

La personne qui conduit une réunion en est la dirigeante. Elle annonce le nom des personnes qui feront les prières, prendront la parole, dirigeront la musique et feront d'autres choses au cours de la réunion. Elle doit montrer du re-

cueillement et diriger sous l'inspiration de l'Esprit du Seigneur.

La personne qui préside une réunion peut la diriger ou demander à quelqu'un d'autre de le faire sous son autorité. Par exemple, le président de branche peut demander à l'un de ses conseillers de diriger la réunion de Sainte-Cène ou au président de collège ou à l'un de ses conseillers de diriger la réunion de collège. Ce même principe s'applique aux auxiliaires.

Conseils



Le Seigneur gouverne son royaume par l'entremise de conseils. Les personnes qui dirigent ces conseils, c'est-à-dire les réunions de conseil de branche, de comité exécutif de la prêtrise, de présidence de la prêtrise et des auxiliaires (voir le *Guide de la Branche*) doivent appliquer les principes importants suivants :

- Se concentrer sur la doctrine et les principes de l'Évangile et non sur des spéculations hasardeuses.

- Se concentrer sur les personnes et sur la manière de les fortifier dans l'Évangile en se souvenant que les informations confidentielles ne doivent pas être divulguées.
- Permettre la libre expression et donner à chacun l'occasion de se faire entendre. Les dirigeants doivent écouter aussi bien que parler.
- Soutenir et mener à bien les décisions des dirigeants qui président.
- Diriger avec amour et se soucier des besoins et du bien-être de tous.

Garder les confidences

Les dirigeants ne doivent révéler les renseignements confidentiels à personne, que ceux-ci soient donnés au cours d'entrevues officielles ou de conversations informelles. Les renseignements issus d'entrevues ou de confessions et les informations sur le montant de dîme et de dons payés par une personne doivent être gardées totalement confidentielles. Le dirigeant ou la dirigeante ne doivent pas parler des affaires privées d'une personne avec quiconque y compris leurs conseillers et leur conjoint, à moins que la personne n'en donne l'autorisation. Le dirigeant ou la dirigeante qui sont peu attentifs à la confidentialité des renseignements peuvent affaiblir le témoignage et la foi des personnes qu'ils servent ainsi que leur confiance en lui ou en elle.

Où se procurer la documentation de l'Église et des renseignements sur la généalogie

Les dirigeants locaux et les membres de l'Église peuvent se procurer la documentation de l'Église dont les Écritures, les programmes d'étude, les magazines, les sous-vêtements et les vêtements du temple auprès du centre de distribution ou aux services administratifs dont ils dépendent, auprès du centre de distribution de Salt Lake City ou par l'intermédiaire du site Internet officiel de l'Église: www.lds.org.

Les renseignements sur l'œuvre généalogique sont disponibles sur le site Internet généalogique de l'Église: www.familysearch.org.